

Le Professeur Christian BOITARD élu secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de médecine

Membre de la troisième division « Sciences biologiques et pharmaceutiques », section des sciences biologiques, le professeur Christian BOITARD a été élu secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de médecine le 6 décembre 2022, pour quatre ans, succédant à Jean François ALLILAIRE.

A propos de Christian BOITARD

Christian BOITARD est Docteur en médecine, spécialiste en Immunologie Clinique. Il a dirigé les services d'Immunologie Clinique et de Diabétologie de l'hôpital Necker-Enfants Malades, de l'Hôtel Dieu de Paris et de l'hôpital Cochin. Il a dirigé l'École doctorale Génétique, Immunologie, Infectiologie, Développement (G2iD) de l'Université Paris-Descartes et a également dirigé l'unité INSERM u-561 Immunologie, génétique et traitement des maladies métaboliques et du diabète de l'hôpital Cochin/St Vincent de Paul. Il a été chargé de la révision des effectifs hospitalo-universitaires 2020 par la ministre des Solidarités et de la Santé. Il a présidé le conseil d'évaluation des projets *Future Leaders de l'European Association for the Study of Diabetes*. Formé à la faculté de Médecine de Caen et à la faculté des Sciences de Jussieu, il a ensuite été Interne des hôpitaux de Rouen puis de Paris, Chef de Clinique au service d'Immunologie Clinique à l'hôpital Necker-Enfants Malades, Professeur d'Immunologie Clinique de l'hôpital Necker-Enfants Malades. Élu à l'Académie nationale de médecine en 2017, il devient membre titulaire de la troisième division en 2020 et succèdera en 2023 à Jean François ALLILAIRE en tant que secrétaire perpétuel.



Engagement scientifique

Ses travaux de recherche ont porté sur l'étude de l'interaction des lymphocytes et des cellules de pancréas qui sécrètent l'insuline et des mécanismes qui conduisent à leur destruction au cours du diabète de type 1. Christian BOITARD a démontré que des souris prédisposées au diabète deviennent réfractaires à la maladie lorsque certaines molécules de co-activation des lymphocytes T-ICOS et son ligand – sont invalidées chez ces souris qui développent en revanche une myopathie et une neuropathie périphérique auto-immunes. Il a récemment développé un modèle de souris "humanisée" qui est un nouveau modèle de diabète directement transposable à la maladie humaine. Parallèlement à ces études, différents travaux ont porté sur le développement de marqueurs biologiques du diabète de type 1. Christian BOITARD a été vice-président de l'Association européenne du Diabète (EASD) et s'est impliqué pendant plus de 10 ans dans l'organisation de la recherche nationale en physiologie et physiopathologie, hors neuroscience, cancer et infectiologie, comme directeur de l'Institut thématique Physiopathologie-Métabolisme-Nutrition de l'INSERM et de l'alliance des sciences de la vie AVIESAN.

Christian Boitard, secrétaire perpétuel à compter de 2023

A l'occasion de l'annonce des résultats de son élection, le futur secrétaire perpétuel a déjà évoqué certaines lignes de son projet pour l'Académie nationale de médecine dès 2023 :

- Renforcer les interventions et réflexions de l'Académie sur les politiques publiques de santé en phase avec l'actualité politique et parlementaire
- Ouvrir encore d'avantage l'Académie sur la société
- Développer les relations internationales pour une plus grande visibilité
- Intégrer plus souvent dans les travaux de l'académie les jeunes médecins et scientifiques, bâtisseurs de la médecine de demain.

A propos du secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de médecine

Le secrétaire perpétuel est élu par et parmi les membres titulaires et les membres titulaires émérites pour une période de quatre ans, renouvelable une fois. Il est responsable du fonctionnement de l'administration de l'Académie. Son élection est approuvée par le Président de la République. Le Secrétaire perpétuel met en œuvre la politique de l'Académie. Il est ordonnateur des dépenses et recettes, il signe tous les actes, contrats et conventions engageant l'Académie. Il décide de l'organisation des travaux de l'assemblée et arrête son programme de travail. Il veille au respect du règlement. Il est responsable de toutes les publications de l'Académie.

À propos de l'Académie nationale de médecine <https://www.academie-medecine.fr/missions-et-statuts/missions/>